

L'ABRICOTIER EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

L'abricotier est l'espèce phare de la région Rhône Alpes, avec actuellement une prédominance de la variété Bergeron.

C'est aussi l'espèce fruitière vers laquelle se sont orientées des démarches de conversion depuis ces dix dernières années.

Cependant, des écueils techniques demeurent, le principal étant la gestion du monilia sur fleurs. Les solutions techniques expérimentées étant d'une efficacité insuffisante, il sera primordial d'éviter la conversion en AB de variétés trop sensibles à ce champignon.

D'autres problèmes sont à suivre, notamment l'enroulement chlorotique et la sharka non spécifiques des vergers convertis en AB, mais dont la progression peut compromettre le devenir des vergers.

Les principaux problèmes techniques

Le monilia sur fleurs

L'abricotier est une espèce très sensible à ce champignon, qui, peut détruire l'ensemble du potentiel de récolte de l'année, si les conditions sont favorables et si la variété est très sensible.

Le champignon, après avoir pénétré dans la fleur et la brindille provoque un chancre qui est source de contamination pour l'année suivante.

Actuellement il n'existe que des moyens de lutte à efficacité partielle (environ 50% d'efficacité) basés sur l'utilisation répétée de très petites doses de cuivre en association avec une demi dose de soufre.

Cette technique est très contraignante, du fait de la répétition des passages pendant toute la durée de floraison si les conditions climatiques sont humides.

Une attaque de monilia sur fleur aura aussi pour conséquence le développement du monilia sur fruits alors qu'il n'existe aucun moyen de lutte, en particulier si les conditions de récolte sont humides.

Il est important de prendre en compte ce problème et la sensibilité variétale lors de la conversion du verger en AB.

S'il s'agit d'une création de verger, le choix ira vers des variétés auto fertiles (potentiel de nouaison plus important) et de moindre sensibilité au monilia sur fleurs.



La rouille

Ce champignon qui attaque le feuillage est favorisé par des conditions humides au printemps et en été.

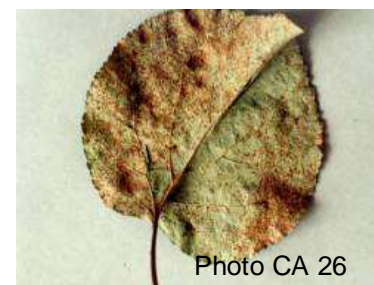
La sensibilité variétale est très importante, ainsi que la situation de la parcelle (les parcelles en bas fonds, peu aérées sont beaucoup plus attaquées).

Une attaque précoce provoque la chute prématurée des feuilles (courant août) et un mauvais retour à fleur donc une faible production l'année suivante.

La connaissance de la sensibilité de la parcelle est un facteur important pour la gestion de la lutte.

Une variété peu sensible, implantée sur une parcelle suffisamment ventilée ne connaîtra que très rarement ce problème.

En parcelles à problèmes et/ou variétés sensibles, d'après les expérimentations, l'application précoce et préventive (dès début juin et en juillet) d'engrais foliaires contenant de faibles doses de cuivre (en association avec des stimulants du feuillage) permet d'éviter ou limiter fortement l'attaque à un niveau non préjudiciable.



La petite mineuse (Anarsia)

Ce ravageur peut provoquer des dégâts sur fruits en zones où la pression est importante. Cependant avec des variétés arrivant à maturité avant fin juillet, l'anarsia est actuellement relativement peu préjudiciable.

Les adultes issues de la génération hivernante apparaissent courant mai et les pontes ont lieu ensuite. Le risque de dégâts sur fruits débute courant juin.

La période de vol est à suivre au moyen de pièges sexuels, elle permet de positionner sur jeunes larves si nécessaire (en vergers à problèmes) un produit à base de *Bacillus Thuringiensis*.

Rq : le nombre de captures dans les pièges sexuels n'est pas proportionnel à l'intensité des attaques sur fruits.

Ce lépidoptère sera à surveiller plus particulièrement avec la plantation de variétés de plus en plus tardives.



Les forficules

Certaines parcelles présentent régulièrement des attaques sur fruits (morsures qui sont des portes d'entrée aux maladies de conservation). En agriculture biologique, la seule méthode de lutte autorisée est l'application de glu sur les troncs. La glu est appliquée environ 2 mois avant la récolte.

Rq : d'autres insectes peuvent aussi réaliser des morsures sur les fruits (sauterelles ...).



La sharka

Le seul moyen de lutte actuel contre cette maladie à virus est l'arrachage immédiat des arbres dès le repérage des symptômes (sur feuilles ou fruits), afin d'éviter la propagation aux autres arbres par le relais des pucerons.

Les différentes variétés n'expriment pas les symptômes avec la même intensité, voire même pour certaines n'expriment aucun symptôme tout en étant pas données comme résistantes.

Une variété résistante à la sharka, créée par la recherche INRA sera commercialisée à partir de l'hiver 2009/2010. Ses caractéristiques pour une culture en AB sont encore peu connues



L'enroulement chlorotique (ECA)

Le phytoplasme responsable de la maladie est véhiculé par le *Cacopsylla Pruni*. Il s'agit d'un cacopsylle qui infecte les abricotiers lors de piqûres nutritives. D'après les travaux de recherche sur ce vecteur, l'infection a lieu en fin d'hiver, début de printemps par les individus hivernants. Les symptômes sont divers ; affaiblissement des arbres avec en parallèle un aspect chlorosé et enroulé des feuilles, baisse de production, chute des fruits avant maturité. Un autre symptôme sur arbres atteints est le débourrement et la floraison des arbres en hiver ou en avance par rapport aux arbres sains.

Pour les arbres greffés sur pêchers, la mort est assez rapide, alors que les arbres greffés sur pruniers peuvent être porteurs du phytoplasme sans dépérir. Il n'existe actuellement aucun moyen de lutte, l'arrachage des arbres malades est actuellement la seule méthode prophylactique.

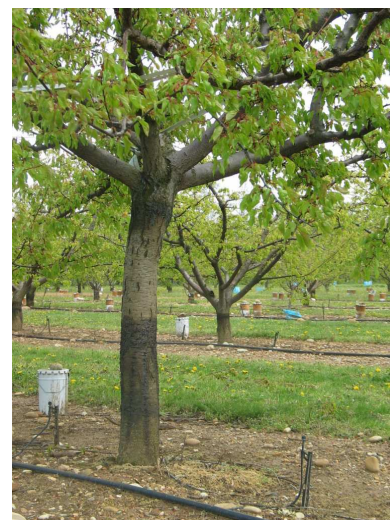


La bactériose

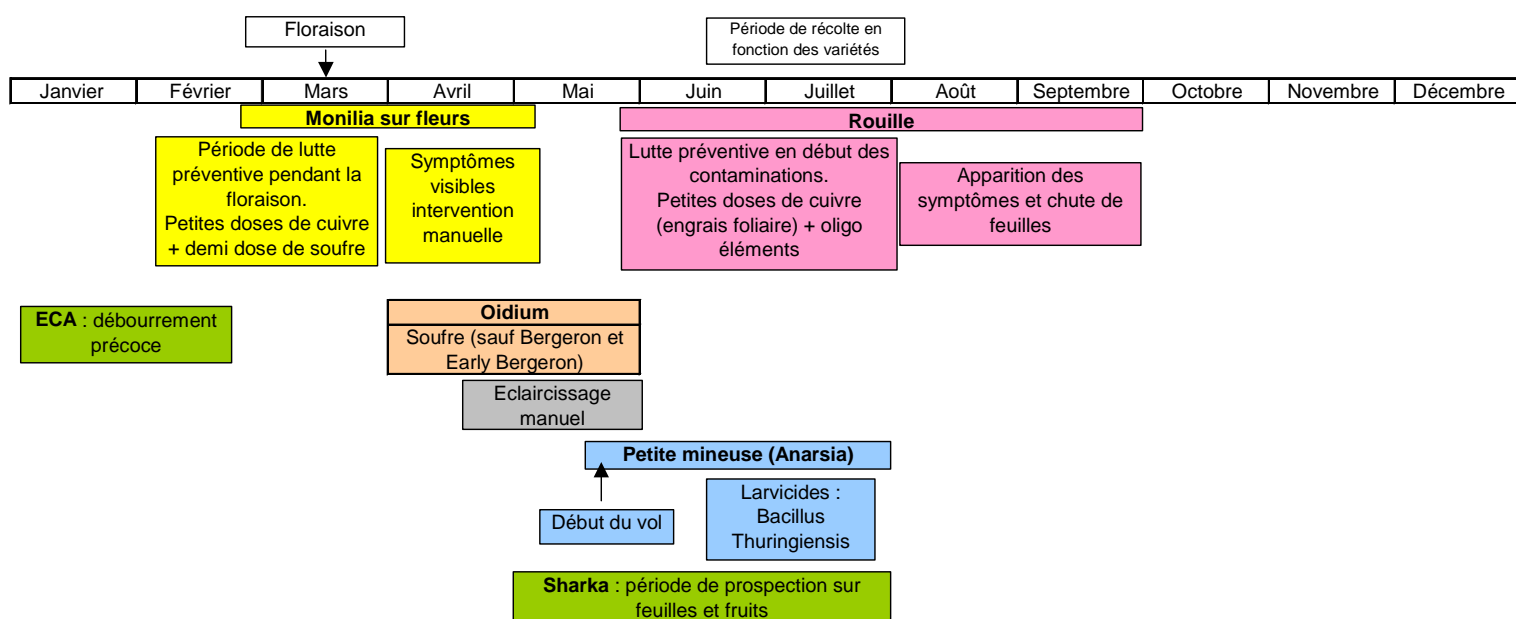
L'abricotier est une espèce très sensible aux chancres bactériens. Ce problème est accentué en sol décalcifié, pauvre en matières organiques ou sensible au stress hydro minéral.

De nombreuses années d'expérimentation ont pu mettre en évidence l'intérêt du greffage haut (0,8 à 1,20 m) pour la prévention de ce problème et la diminution importante des chancres et de la mortalité des arbres. Le porte greffe Rubira est également moins sensibilisant à la bactériose.

Pour l'ensemble des vergers, la protection des troncs des jeunes arbres au moyen d'un badigeon cuprique dès la première année permet également de limiter le développement des chancres bactériens.



Guide des interventions en verger



RECOLTE

		Tendance moyenne		Variations		% moyen
RENDEMENT	<i>récolté</i>	6,50		2,80	11,00	100
	<i>commercialisé en frais</i>	5,50		2,40	8,50	84,62
	<i>industrie</i>	0,80		0,30	2,00	12,31
	<i>déchet</i>	0,20		0,10	0,50	3,08
PRIX (bord verger) y compris industrie		1,40 €		1,40 €	1,40 €	
PRODUIT TOTAL		8 820 €		3 780 €	14 700 €	

CHARGES OPERATIONNELLES

INTRANTS	Moyenne	% moyen
FERTILISATION	290 €	5,99
PROTECTION PHYTOSANITAIRE et engrais foliaires	900 €	18,60
IRRIGATION	100 €	2,07
POLLINISATION	0 €	0,00
TOTAL INTRANTS	1 290 €	26,65

MARGE BRUTE = PRODUIT - INTRANTS	7 530 €	2 490 €	13 410 €
---	----------------	----------------	-----------------

MAIN D'ŒUVRE SPECIALISEE

	Nombre d'heures		Coût 12€/h			% moyen
	moyenne	Extrêmes	Moyenne	Ecartés estimés		
TAILLE D'HIVER	96	60 - 150	1 150 €	1 150 €	1 150 €	23,76
ECLAIRCISSEMENT	20	0 - 60	240 €	0 €	720 €	4,96
TAILLE EN VERT	15	0 - 50	180 €	180 €	180 €	3,72
RECOLTE	113	85 - 149	1 356 €	672 €	2 400 €	28,02
GIROBROYAGE	5	2 - 7	60 €	60 €	60 €	1,24
TRAVAIL DU SOL	7	5 - 18	84 €	84 €	84 €	1,74
TONTE	5	0 - 13	60 €	60 €	60 €	1,24
TRAITEMENT	9	5 - 12	108 €	108 €	108 €	2,23
FERTILISATION	1	0 - 2	12 €	12 €	12 €	0,25
DIVERS	25	0 - 0	300 €	300 €	300 €	6,20
TOTAL MAIN D'ŒUVRE			3 550 €	2 626 €	5 074 €	73,35
TOTAL CHARGES (Intrants + MO)			4 840 €	3 916 €	6 364 €	100

MARGE BRUTE	3 980 €	-136 €	8 336 €
--------------------	----------------	---------------	----------------

COÛT DE PRODUCTION / ha	4 840 €	3 916 €	6 364 €
--------------------------------	----------------	----------------	----------------

COÛT DE REVIENT / Kg récolté	0,74 €	1,40 €	0,58 €
-------------------------------------	---------------	---------------	---------------

Coût de revient /kg commercialisé	0,88 €	1,63 €	0,75 €
-----------------------------------	---------------	---------------	---------------